



**MAIRIE DE
TOULOUSE**
www.toulouse.fr

Toulouse, le 14 février 2017

Monsieur Jean CONTER
Comité de quartier de Rangueil-
Sauzelong

jean.conter@free.fr

Laurence Arrbage
Adjointe au Maire

Références à rappeler : LA/LB/17 004 162-b/c

Monsieur,

Monsieur Jean-Luc MOUDENC, Maire de Toulouse et Président de Toulouse Métropole, m'a transmis le message électronique que vous lui avez adressé le 18 janvier dernier, dans lequel vous lui faites part de votre souhait d'obtenir des informations au sujet de la piscine Pech David à Toulouse.

A cette occasion, vous lui transmettez la pétition signée à cet effet, exprimant le désir des usagers de fréquenter cette piscine le week-end et de rétablir son ouverture en été.

Dans le cadre de la délégation qu'il m'a confiée, il m'a chargée de vous fournir la réponse de la Mairie.

Concernant la fermeture de la piscine Pech David en période estivale, sachez que ces décisions ont été basées, après étude, sur les taux de fréquentation estivale, et ce depuis 2014. Néanmoins, l'équipement de la piscine Bellevue, située à proximité, reste une alternative pour l'ensemble des Toulousains souhaitant profiter de la baignade.

L'été dernier, la piscine Bellevue a comptabilisé 15 099 entrées sur la période estivale, ce qui représente 207 personnes en moyenne par jour. Cela équivaut à 20 personnes par heure en moyenne, soit 4 personnes en moyenne par heure par ligne d'eau.

La fermeture de la piscine Pech David les week-ends s'explique principalement par, d'une part, la proximité géographique avec la piscine Bellevue et, d'autre part, par une fréquentation cumulée sur les week-ends qui ne justifie pas le coût de fonctionnement des deux bassins en simultané.

A titre d'exemple, la fréquentation moyenne de la piscine Pech David les samedis, sur la saison 2015/2016, a été de 70 personnes par jour.

Cependant, dans un souci de continuité du service public, l'accent a été mis sur l'élargissement de l'amplitude horaire de la piscine Bellevue les week-ends.

Ainsi, les samedis et dimanches, les usagers peuvent profiter de cet équipement de 10h à 19h.

Nous sommes sensibles à l'attachement des Toulousaines et des Toulousains à leurs équipements sportifs de proximité.

Pour autant, cette mesure s'est avérée particulièrement nécessaire. Comme vous le savez, le contexte budgétaire actuellement contraint nous impose en effet de réaliser des économies sur nos dépenses de fonctionnement, afin de sauvegarder l'investissement, et donc l'emploi local.

Nous avons commencé avec la réduction progressive des subventions aux clubs sportifs et nous poursuivons avec une sélection dans l'ouverture des piscines, qui sont des services publics dont les coûts de fonctionnement sont élevés.

Nous avons pris nos responsabilités selon plusieurs critères dont le premier est la fréquentation rapportée au coût de fonctionnement.

Il est toutefois à noter que dans un contexte budgétaire particulièrement difficile, la Collectivité fait les trois quarts des efforts pour économiser sur ses dépenses actuelles, tandis qu'un quart de l'effort est demandé aux Toulousains eux-mêmes à travers l'impôt et les tarifs.

Aussi, nous sommes contraints de réaliser des économies sur des équipements sous-utilisés car nous ne pouvons augmenter davantage les impôts.

L'effort cumulé sur tous les services nous permettra d'investir pour l'avenir dans d'autres équipements sportifs, avec notamment la mise en place du plan Piscine.

Par ailleurs, je tiens à souligner une réalité : l'ancienne municipalité s'est complètement désintéressée de ces équipements sportifs, puisqu'aucun projet de piscine n'a été lancé sous le mandat 2008-2014. Elle s'est contentée d'inaugurer deux bassins qui avaient été lancés avant sa prise de fonction : Alex Jany (Argoulets/Roseraie) et Jean Boiteux (Sept-Deniers).

Dans le cas où vous n'en auriez pas eu connaissance, je vous communique le magazine hors-série « à Toulouse » du mois de septembre 2016, consacré à l'utilisation de l'argent public par la Mairie de Toulouse.

Ce numéro spécial intitulé « A quoi servent nos impôts ? », illustre notre volonté de clarté et de transparence, et vous apportera des précisions sur les raisons qui nous ont amenés à prendre ces décisions si difficiles en matière de fiscalité locale.

Je vous invite à le consulter attentivement.

.../...

Ce courrier est néanmoins pour moi l'occasion de vous préciser que Toulouse fait partie des villes les mieux équipées, comptant un grand nombre de piscines municipales.

Pour revenir sur le nouveau plan Piscine, depuis le mois de septembre 2016, les horaires des piscines ont été modifiés. Une harmonisation des créneaux d'ouverture a été élaborée sur la base d'étude de fréquentation de chaque équipement.

De ce fait, sauf rare exception, au moins une piscine est ouverte à Toulouse, et ce dans le but d'offrir aux usagers des horaires mieux adaptés à leurs besoins et mode de vie.

Le second volet de ce plan sera consacré aux investissements et la priorité sera donnée aux rénovations des piscines de la ville de Toulouse.

Tels sont les éléments que je tenais à porter à votre connaissance.

En vous assurant de notre souci permanent de proposer un service public de qualité à tous les Toulousains dans les piscines, dans le respect d'une bonne gestion des deniers publics,

je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Laurence ARRIBAGÉ

P.J. : 1 (magazine HS « à Toulouse » septembre 2016)